

FICHE ACTION

Intitulé de l'action : **RENOI DE COURS**

Collège Henri Wallon

ZEP Le Havre

Objectifs :

- **diminuer le nombre de renvoi de cours;**
- **redonner son sens et son importance au renvoi de cours;**
- **informer et impliquer les parents** afin de les associer à la gestion du problème posé par leur enfant;
- rendre le **renvoi contraignant pour l'élève;**
- laisser **la responsabilité** de la décision du renvoi et la résolution de la cause **au professeur.**

Personnes concernées :

Responsable(s) : professeur, élève, parents, cpe, aides-éducateurs et surveillants.

Nombre de participants : - adultes :

- élèves :

Déroulement : (fréquence des réunions, créneaux horaires, lieux...)

Description détaillée du projet :

L'élève renvoyé de cours est accompagné par un camarade au bureau du CPE avec un **billet de renvoi** sur lequel sont indiqués les nom, prénom et classe de l'élève, date , heure et motif du renvoi ainsi que le nom du professeur et le **travail à effectuer.**

Le **cpe** écoute l'élève quant à sa version de l'incident ayant conduit au renvoi. Il procède à une **première analyse de la situation avec l'élève.** Il est précisé le nombre de points retirés sur le permis(2 ou 3 /20) et ceux restant avec les risques de sanction à venir.

Ensuite, il l'accompagne en salle 211 où un surveillant ou un aide-éducateur le prend en charge. L'élève fait le travail indiqué.

Le cpe transmet le numéro de téléphone de la famille au **professeur** qui **contacte la famille** rapidement afin de convenir d'un rendez-vous pour expliquer le motif du renvoi. **Le retour en cours de l'élève ne se fera qu'après ce rendez-vous.**

En **salle des professeurs**, le **nom de l'élève renvoyé est noté sur un tableau** prévu à cet effet; Sont également indiqués le nom du professeur ayant renvoyé l'élève, la date et l'heure du rendez-vous avec la famille.

Les collègues étant informés de l'absence de l'élève pendant leurs cours, lui fournissent du travail à faire.

Le fait que les **élèves renvoyés** soient systématiquement **pris à part des élèves qui sont en permanence** marque la différence entre les deux et les deux situations. Par ailleurs, il est possible que l'aide-éducateur ou le surveillant ayant en charge le ou les élèves en renvoi engage une réflexion avec le jeune sur les motifs de son renvoi et se positionne dès lors en interlocuteur ou en personne ressource en cas de difficultés.

Les professeurs peuvent également intervenir dans la salle pour aider l'élève à rattraper ses cours et à faire le travail donné.

Réalisation finale (s'il y a lieu) :

Bilan/évaluation :

Au bout de quatre années, le nombre de renvoi de cours a diminué de façon significative : faire déplacer les familles est contraignant à la fois pour celle-ci, les élèves et les professeurs. Ces derniers ne renvoient un élève que pour des motifs graves car ils doivent se justifier lors de l'entretien. Les élèves font plus attention car les parents qui se sont déplacés essaie d'affirmer leur autorité envers leur enfant afin de ne pas avoir à revenir.

Deux familles sur l'ensemble de l'établissement sont très difficiles à rencontrer et pour l'une d'entre elle une lettre recommandée avec menace de signalement a été nécessaire pour la faire venir. Par la suite elle s'est déplacée rapidement (2 enfants turbulents dans l'établissement).

Pour le reste les rendez-vous ont eu lieu le jour même ou le lendemain. Cela démontre l'intérêt que portent les familles à l'Ecole et à ce que leur enfant réussisse.

La quatrième année, deux professeurs devaient être rappelé à l'ordre car négligeant quant aux appels aux familles.

Des situations difficiles ont été mises à jour lors des entretiens avec le cpe et certains élèves ont sollicité du soutien scolaire suite au renvoi et à la rencontre avec la famille.

Etablissement : Collège Clemenceau

Nom du CPE : Xavier Guéguen.

Tél. 02 41 62 06 46

Fax : 02 41 62 66 57